



**AVIS DE COMPÉTITION
INTERCLUBS CHAUDIERE-APPALACHES 2016 (Les Clubs de
Chaudière-Appalaches)**

**PRÉSENTÉ PAR
CPA ST-ÉTIENNE
RÉGION Capitale Nationale et Chaudière Appalache**

DU : 19 février, 2016

AU : 21 février, 2016

SANCTION : IC-15-104

Sanctionné par Patinage Québec

Détail de sanction – Compétition Inter Clubs

CPA ST-ÉTIENNE

ANNONCE LA TENUE DE INTERCLUBS CHAUDIERE-APPALACHES 2016 (Les Clubs de Chaudière-Appalaches)

Dates : 19 février, 2016 au 21 février, 2016

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou des clubs suivants :

Un patineur qui s'entraîne à temps plein dans un programme sport-études reconnu peut également s'inscrire si la région du sport-études est invitée.

Un patineur de catégorie, Senior, Junior et Olympiques spéciaux est admissible même si sa région n'est pas invitée.

1. Capitale Nationale et Chaudière Appalaches

Président(e) comité organisateur : Patrick Sirois

Téléphone : 418-831-5982

Courriel : à venir

Président(e) de la compétition : Guylaine Bouchard

Téléphone : 418-831-5982

Courriel : competitions@acparqca.com

Représentant (e) technique : à venir

Spécialiste de données en chef : à venir

Spécialiste de données informatiques : à venir

PATINAGE QUÉBEC N^o DE SANCTION : IC-15-104

NOM DU CLUB HÔTE : CPA ST-ÉTIENNE

SITE INTERNET : cpast-etienne.ca

COURRIEL : informations@cpast-etienne.ca

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.0 Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1

Centre Bruno-Verret
981 Route Lagueux
Lévis (Qc) G6J 1K5

2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de Glace 1 85' X 200'

3.0 Responsabilités

Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut être suspendu et/ou exclu de toute compétition subséquente.

5.0 Restrictions

- A) Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.

6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être reçus au plus tard le 31 décembre, 2015 à l'adresse suivante :

1. Le patineur devra compléter le formulaire prévu pour le patineur et le remettre avec son paiement à la responsable des compétitions de son club.
2. La responsable des compétitions du club devra compléter le formulaire prévu pour la responsable régionale des compétitions
63, rue Paradis
Lévis (Qc) G6J 1G4

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7.0 Frais d'inscriptions

80 \$ par événement de catégories STAR 4 et Plus, et de catégories Compétition

60 \$ par événement de catégories Patinage Plus et STAR 1 à 3

30 \$ par événement supplémentaire

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de ACPARNCA et datés **au plus tard le 31 décembre, 2015.**

Aucun chèque postdaté après le 31 décembre, 2015 ne sera accepté

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 20 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

8.0 Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

9.0 Calculs des résultats

- **CPC** Veuillez prendre note que la méthode de Calcul par points cumulatifs sera utilisée pour toutes les épreuves.
- **CSS (STAR 1-3, PP, OS et Équipes)** Pour les catégories Patinage Plus, **STAR 1 à 3**, les résultats des patineurs sont calculés séparément, car les patineurs ne concourent pas les uns contre les autres pour un classement. Les récompenses sont décernées en fonction des normes de performances atteintes (Mérite, Bronze, Argent ou Or). Même système mais avec classement utilisé pour la catégorie **STAR 4, Olympiques Spéciaux et Équipes.**

10.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement.

11.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacun des CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire). Le niveau 1 complété est exigé pour tous les entraîneurs à l'exception des nouveaux entraîneurs (carte photo d'entraîneur comme preuve d'éligibilité).

12.0 Frais d'admission : Gratuit

Les patineurs et chaperons auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

13.0 Prix – Volet épreuve CPC

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix. Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur recevra une médaille.

13.1 Prix – Volet Norme de Performance

Pour les patineurs des catégories Patinage Plus, STAR 1 à 3, **recevront un ruban et un certificat** selon la norme de performance atteinte.

Pour les patineurs de la catégorie STAR 4 **des médailles seront remises aux 3 premiers et tous les participants recevront un certificat** selon la norme de performance atteinte.

14.0 Trophée perpétuel

Aucun trophée ne sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

15.0 Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera diffusé sur le site Internet après la date limite des inscriptions.

16.0 Formation des groupes

Pour les catégories de l'annexe – catégories de patinage de compétition, les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les règlements de Patinage Canada.

17.0 Vidéo

Disponible sur place

18.0 Restaurants

Casse-croûte ouvert sur place.

ANNEXE – PATINAGE STAR

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (exemple : en simple) lors de la même compétition.

- ❖ Les patineurs **ne peuvent pas** s'inscrire dans une catégorie STAR, après s'être inscrits aux « Championnats A ou B de Section » et/ou « Sous-Section » de l'année courante pour la même discipline.
- ❖ Les patineurs inscrits aux Championnats B de section ne peuvent pas participer à la Finale régionale de patinage STAR (catégories STAR) de la même discipline pour l'année courante.
 - **Année courante : 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016**

Les patineurs **ont le droit de s'inscrire** dans une catégorie supérieure à leur qualification. (Exemple : un athlète ayant réussi le test Senior Bronze peut s'inscrire dans la catégorie Or)

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline.

Les patineurs inscrits aux Jeux du Québec régionaux de l'année courante ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie STAR pour la même discipline.

- **Année courante : 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016**

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La trousse de préparation aux compétitions du Québec, le dossier technique pré-compétition de chaque discipline particulière de Patinage Canada, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

Équivalences de test STAR pour les patineurs ayant complété un test de compétition :

Juvenile:	Junior Argent
Pré-Novice:	Senior Argent
Novice, Junior ou Senior:	Or

PATINEURS EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

- **OR**

Test : Avoir réussi le test Or de style libre.

Âge : Aucune limite

- ✓ Dames Un prog. Libre d'une durée de **3 min. +/- 10 sec. OU 3 min. 30 sec. +/- 10 sec**
- ✓ Messieurs Un prog. Libre d'une durée de **3 min. 30 sec. +/- 10 sec OU 4 min. +/- 10 sec**

- **SENIOR ARGENT**

Test : Avoir réussi le test Senior argent de style libre, mais aucun test de niveau supérieur.

Âge : Aucune limite

Programme Libre : 3 min. +/- 10 sec.

- **JUNIOR ARGENT**

Test : Avoir réussi le test Junior argent de style libre, mais aucun test de niveau supérieur.

Âge : Aucune limite

Programme Libre : 3 min. +/- 10 sec

- **SENIOR BRONZE**

Test : Avoir réussi le test Senior Bronze de style libre, mais aucun test de niveau supérieur.

Âge : Aucune limite

Programme Libre : 2 min. 30 sec. +/- 10 sec.

STAR 1 À 5 PROJET PILOTE DE PATINAGE CANADA.

STAR 2 À 5, IL EST OBLIGATOIRE D'OFFRIR TOUS LES GROUPES D'ÂGE.

Critère d'admissibilité d'âge : Être âgé de moins de 18 ans au 1^{er} juillet de l'année courante

- **STAR 5**

Les concurrents ne doivent avoir passé aucune partie du test Junior Argent, de style libre. (S'adresse aux patineurs qui ont réussi le test préliminaire de style libre et qui s'entraînent aux sauts doubles, mais qui ne sont pas encore prêts à évoluer dans le Pré-Juvenile ou réussir le test Senior Bronze.) ; La musique vocale n'est pas permise. Les compétitions STAR 5 sont notées selon le CPC et les patineurs sont classés. Quatre composantes sont notées : les habiletés de patinage, les transitions, la performance/exécution et l'interprétation. Les pirouettes ne peuvent être désignées d'un niveau supérieur à B.

- **Filles et/ou Garçons** - Ne pas avoir atteint 10 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.
Un programme d'une durée de **2 min.** (+/- 10 secondes)
- **Filles et/ou Garçons** - Ne pas avoir atteint 13 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.
Un programme d'une durée de **2 min.** (+/- 10 secondes)
- **Filles et/ou Garçons** - 13 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition.
Un programme d'une durée de **2 min.** (+/- 10 secondes)

- **STAR 4**

Les concurrents ne doivent avoir passé aucune partie du test Senior Bronze de style libre. (S'adresse aux patineurs qui ne maîtrisent pas encore les sauts doubles et qui s'entraînent en vue du test Junior Bronze de style libre.) La musique vocale n'est pas permise. Les éléments individuels, les habiletés de patinage, la performance/exécution et l'interprétation sont évalués selon des normes (Mérite, Bronze, Argent et Or).

- **Filles et/ou Garçons** - Ne pas avoir atteint 10 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.
Un programme d'une durée de **2 min.** (+/- 10 secondes)
- **Filles et/ou Garçons** - Ne pas avoir atteint 13 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.
Un programme d'une durée de **2 min.** (+/- 10 secondes)
- **Filles et/ou Garçons** - 13 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition.
Un programme d'une durée de **2 min.** (+/- 10 secondes)

- **STAR 3**

Les concurrents ne doivent avoir passé aucune partie du test Senior Bronze de style libre. (S'adresse aux patineurs qui ne maîtrisent pas encore les sauts doubles et qui s'entraînent en vue du test Junior Bronze de style libre.) La musique vocale n'est pas permise. Les éléments individuels, les habiletés de patinage, la performance/exécution et l'interprétation sont évalués selon des normes (Mérite, Bronze, Argent et Or).

- **Filles et/ou Garçons** - Un programme de **2 min.** (+/- 10 secondes)

- **STAR 2**

Les concurrents ne doivent avoir passé aucune partie du test Senior Bronze de style libre. (S'adresse aux patineurs qui ne maîtrisent pas plus de cinq sauts simples différents.) La musique vocale n'est pas permise. Les éléments individuels, les habiletés de patinage, la performance/exécution (accent mis sur la tenue, la ligne et la forme) et les composantes sont évalués selon des normes (Mérite, Bronze, Argent et Or).

- **Filles et/ou Garçons** – Un programme d'une durée de **2 min.** (+/- 10 secondes);

-

ANNEXE – INTERPRÉTATION

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La trousse technique de préparation aux compétitions de Patinage STAR et le manuel des normes des tests de patinage d'interprétation de Patinage Canada devraient être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

PATINAGE D'INTERPRÉTATION EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

- **OR**

Test : Avoir réussi le test Or de patinage d'interprétation

Âge : Aucune limite

Un programme d'une durée maximale de 3 min.

- **ARGENT**

Test : Avoir réussi le test Argent de patinage d'interprétation, mais aucun test de niveau supérieur.

Âge : Aucune limite

Un programme d'une durée maximale de 3 min.

- **BRONZE**

Test : Avoir réussi le test Bronze de patinage d'interprétation, mais aucun test de niveau supérieur.

Âge : Aucune limite

Un programme d'une durée maximale de 3 min.

- **INTRO**

Test : Avoir réussi le test Introduction de patinage d'interprétation, mais aucun test de niveau supérieur.

Âge : Aucune limite

Un programme d'une durée maximale de 2 min.

- **PRÉ-INTRO**

Test : Ne pas avoir réussi de test de patinage d'interprétation.

Âge : Aucune limite

Un programme d'une durée maximale de 2 min.